**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L’ORGANISME DEMANDEUR**

**À compléter et à signer par la personne légalement habilitée à signer au nom de l’organisme demandeur**

|  |
| --- |
| Je, soussigné(e), **[PRENOM et NOM] ,** habilité(e) à représenter **[nom de l'organisme demandeur]** sollicite de l’Agence une subvention d’un montant de **[montant en chiffres]** EUR en vue de la réalisation de l’action  ***[insérer le titre du projet]*** dans les conditions décrites dans la présente demande.Je certifie que les informations contenues dans la présente demande sont exactes et complètes et qu’aucun des demandeurs n’a reçu d’autre financement de l’Union en vue de la réalisation de l’action ou du programme de travail qui fait l’objet de la présente demande de subvention.J’atteste sur l’honneur qu’aucun des demandeurs ne se trouve dans l’un des cas d’exclusion de la participation à la procédure d’octroi de subventions et déclare à cet effet que les demandeurs:1. ne font pas l’objet d’une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif, de cessation d'activité, ou ne sont pas dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
2. ou, dans le cas des personnes morales autres que les États membres de l’Union ou les autorités locales, les personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux, n’ont pas fait l’objet d’une condamnation prononcée par le jugement d’une autorité compétente d’un État membre ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle;
3. n’ont pas commis de faute grave en matière professionnelle constatée par tout moyen que l’Agence/la Commission peut justifier (y compris des décisions de la BEI et des organisations internationales);
4. ont rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis, ou celles du pays de l’ordonnateur compétent ou celles du pays où la convention de subvention doit être mise en œuvre;
5. ou, dans le cas des personnes morales autres que les États membres de l’Union ou les autorités locales, les personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux, n’ont pas fait l’objet d’un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment d’argent ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l’Union;
6. ne font pas actuellement l’objet d’une sanction administrative pour s’être rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements requis pour participer à la procédure de passation d’un marché ou d’octroi d’une autre subvention, ou pour ne pas avoir fourni ces renseignements, ou pour avoir été déclarés en défaut grave d’exécution de leurs obligations en vertu de contrats ou accords financés par le budget de l’Union.

Je suis informé(e) du fait que les demandeurs ne recevront pas d’assistance financière si, au cours de la procédure d’octroi de la subvention, ils:1. se trouvent en situation de conflit d’intérêts;
2. se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements demandés par l’Agence pour participer à la procédure d’octroi de la subvention, ou en ne fournissant pas ces renseignements;
3. se trouvent dans l’une des situations d’exclusion énumérées ci-dessus.

Je déclare que les demandeurs:1. feront connaître sans délai à l’Agence ou la Commission toute situation constitutive d’un conflit d’intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d’intérêts;
2. n’ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir ou accepté, et s’engagent à ne pas consentir, rechercher, chercher à obtenir ou accepter, en faveur ou de la part d’une quelconque personne, un quelconque avantage, financier ou en nature, constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en guise d’incitation ou de récompense liée à l’attribution du marché.

Je reconnais qu’en vertu de l’article 131 du règlement financier du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l’Union (Journal officiel L 298 du 26.10.2012, p. 1) et de l’article 145 de ses règles d’application (Journal officiel L 362 du 31.12.2012, p. 1), les demandeurs qui se sont rendus coupables de fausses déclarations ou n’ont pas respecté leurs obligations contractuelles en vertu d’une précédente procédure d’octroi de subvention sont passibles de sanctions administratives et financières dans certaines conditions.Je déclare que les demandeurs sont pleinement éligibles conformément aux critères énoncés dans l’appel à propositions général.Je certifie que les demandeurs ont la capacité financière et opérationnelle à mener l’action ou le programme de travail proposés.S’ils sont retenus pour bénéficier d’une subvention, les demandeurs acceptent les conditions générales énoncées dans la convention ou décision de subvention.Si ma demande de subvention est retenue, j’autorise l’Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» ou la Commission européenne à publier sur leur site Internet ou sur tout autre support approprié:* le nom et l’adresse du bénéficiaire de la subvention;
* le montant octroyé;
* la nature et l’objet de la subvention.

Veuillez cocher la déclaration applicable à l’organisation dont vous êtes le représentant:Je déclare que l’organisation que je représente est:[ ]  un organisme public ([[1]](#footnote-1))[ ]  un organisme privé qui possède la capacité financière et opérationnelle de mener à bien l'action ou le programme de travail proposés et qu’il est en mesure de fournir une garantie bancaire pour le montant du/des premier (et deuxième, le cas échéant) versement(s) de préfinancement, sur demande de l’Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture.En signant ce formulaire de candidature, j'accepte toutes les conditions stipulées dans *l’appel à propositions 2017 — EAC/A03/2016 du Programme Erasmus+ Action clé n° 2 - Renforcement des capacités dans le domaine de l’enseignement supérieur (2014-2020)*, y compris les conditions générales de la Commission Européenne publiées sur le site web de l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture. Je déclare que tous les partenaires participant à ce projet ont donné leur accord sur le contenu de cette candidature et ont confirmé leur intention de mener à bien leurs tâches respectives.Nom et prénom: **Cliquer ici pour entrer le texte.**Titre ou qualité: **Cliquer ici pour entrer le texte.**Signature [et cachet officiel] du candidat:Fait à: **Cliquer ici pour entrer le texte.** Date: **Cliquer ici pour entrer la date.** |
| Votre réponse à la demande de subvention impliquera l’enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse et C.V.), qui seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions du présent formulaire et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires afin d’évaluer votre demande de subvention, conformément aux spécifications de l’appel à propositions, et seront traitées uniquement à cette fin par le responsable du traitement. Le responsable du traitement est l’entité représentant l’Agence pour la signature de la présente convention/décision de subvention. Les données personnelles peuvent être transférées en cas de besoin à des tierces parties impliquées dans l’évaluation des candidatures ou dans la procédure de gestion des subventions, sans préjudice du transfert aux organes en charge des tâches de suivi et d’inspection conformément à la loi de l’Union européenne. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l’adresse suivante:http://eacea.ec.europa.eu/about/documents/calls\_gen\_conditions/eacea\_grants\_privacy\_statement.pdfVos données à caractère personnel peuvent être enregistrées par le comptable de la Commission soit uniquement dans le système d’alerte précoce (SAP), soit à la fois dans le SAP et la base de données centrale sur les exclusions, si vous vous trouvez dans l’une des situations visées par: - la décision 2008/969/CE, Euratom de la Commission du 16 décembre 2008 relative au système d’alerte précoce (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée:<http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_fr.cfm>), ou- le règlement n° 1302/2008 de la Commission du 17 décembre 2008 relatif à la base de données centrale sur les exclusions (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée:http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect\_fr.cfm#BDCE). |

1. Les organismes publics, ainsi que les écoles, les établissements d’enseignement supérieur et les organisations actives dans les domaines de l’éducation, de la formation, de la jeunesse et des sports, dont plus de 50 % des revenus annuels au cours des deux dernières années provenaient de sources de financement publiques, seront considérés comme dotés des capacités financières, professionnelles et administratives nécessaires pour mener des activités au titre de ce programme. Il leur sera inutile de présenter des documents supplémentaires pour attester leur capacité, à moins que l’Agence ne le leur demande. [↑](#footnote-ref-1)